



Généralions +

Le Bulletin des 50 + en Appalaches

Vol. 3, no 29, le 24 novembre 2016

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CONSEIL DES AÎNÉS ET DES RETRAITÉS DE LA MRC DES APPALACHES : LE 30 NOVEMBRE 2016

Bienvenue à l'Assemblée générale annuelle du Conseil des aînés et des retraités de la MRC des Appalaches qui aura lieu le mercredi 30 novembre 2016 en avant-midi au **CLUB LE MARQUIS, 951 rue Christophe-Colomb dans le secteur de Black Lake.**

CONFÉRENCE « VIACTIVE DANS LES APPALACHES – TOUT UN AVANTAGE ! »

INVITATION

VIACTIVE : tout un avantAGE!
dans les Appalaches

Conférence
D^{re} Michèle Morin
médecin gériatre

Jeudi 1^{er} décembre
à 13 h 30

Salle multifonctionnelle de la Maison
de la Culture de Thérèse-Martin
5, rue de la Tabacque, Thérèse-Martin

Cette conférence a pour objectif
de rappeler l'importance de prendre soin
de sa santé pour maintenir son autonomie
et sa qualité de vie.

Lebrun, gériatre
Haines sont les vôtres!
Contacteur
Maryline Fontaine
418 334-0111
sans réservation

Association
des Clubs volontaires
Appalaches

VIACTIVE
Association des Clubs volontaires
Appalaches

Québec

Veuillez réserver votre place auprès de M^{me} Maryline Fontaine : 418 334-0111.

MÉDAILLES DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR POUR LES AÎNÉS

L'honorable J. Michel Doyon, le Lieutenant-gouverneur du Québec, procède actuellement à un appel de candidatures pour la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés. **Vous trouverez à l'Annexe 1 du présent bulletin les conditions d'admission ainsi que les directives concernant le programme et plus précisément comment compléter le formulaire.** Une candidature à titre posthume peut être considérée si elle est déposée au plus tard 30 mois après le décès de la personne qu'on veut honorer.

La présentation d'un dossier doit être complétée par une autre personne que celle mise en candidature. Le texte doit comporter entre 450 et 750 mots et démontrer un engagement bénévole soutenu consacré au mieux-être des personnes de son milieu. Un bref résumé des principales actions réalisées par cette personne doit venir s'y ajouter.

L'information sur le programme et le formulaire de mise en candidature sont disponibles en ligne à l'adresse Internet suivante : www.lieutenant-gouverneur.qc.ca/distinctions-honorifiques/index.asp. Un dossier de mise en candidature doit obligatoirement être complété et transmis en ligne et ce au plus tard le 1^{er} février 2017 au : www.lieutenant-gouverneur.qc.ca/aines-2017c/index.asp. Pour obtenir toute information additionnelle il faut rejoindre monsieur Jacques Boucher au 418 643-5385 poste 5002 ou le sans frais 1 866 791-0766 ou par courrier électronique: distinctions@mce.gouv.qc.ca.

Au printemps 2016, ce sont 22 résidents provenant de 8 municipalités de la MRC des Appalaches qui ont reçu une Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés, certains le 21 mai à Lévis et d'autres le 4 juin à Québec.

Vous connaissez sûrement d'autres bénévoles très actifs dans votre entourage, n'hésitez pas à faire reconnaître ainsi leur implication et, par conséquent, à leur dire Merci!

JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES – LE 5 DÉCEMBRE

En 1985, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a institué la Journée internationale des bénévoles (JIB) LE 5 DÉCEMBRE afin de souligner toute l'importance de la contribution des bénévoles au développement économique et social des communautés. La résolution adoptée à cet effet par l'ONU prie les gouvernements et les organisations de prendre les mesures nécessaires pour mieux faire connaître l'importante contribution qu'apporte le bénévolat, inciter les individus de tous métiers ou professions à devenir bénévoles et promouvoir des activités qui feront mieux connaître la contribution que les bénévoles apportent par leurs actions.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

| <i>MOMENT ET LIEU</i> | <i>INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT</i> | <i>ORGANISME OU PERSONNE RESPONSABLE</i> |
|---|--|--|
| Lun. 28 nov. 2016 THETFORD MINES | CLINIQUE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE SALLE PAROISSIALE 44, rue St-Alphonse Sud | CISSS, Secteur Thetford CLSC THETFORD 418 338-3511 |
| Mer. 30 nov. 2016 9 h 30 – 11 h 45 THETFORD MINES | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE SALLE LE MARQUIS (Black Lake) 951 Rue Christophe Colomb | CONSEIL DES AÎNÉS Gilles Dostie 418 423-4004 |
| Jeu. 1 ^{er} déc. 2016 13 h 30 THETFORD MINES | CONFÉRENCE - La conférence a pour objectif de rappeler l'importance de prendre soin de sa santé pour maintenir son autonomie et sa qualité de vie. (places limitées) Dr Michèle Morin, médecin gériatre MAISON DE LA CULTURE, 5 rue de la Fabrique | AAVA CISSS-CA Maryline Fontaine 418 334-0111 |
| Sam. 3 déc. 2016 9 h 30 - dim. 4 déc. 2016 16 h 30 THETFORD MINES | « LES GRENIERS DE LA MÉMOIRE » Week-end de créativité et d'écriture autobiographique. ATELIER ouvert à tous. Claude Lebrun, animatrice Coût : 295 \$ (avec hébergement) ou 200 \$ (sans hébergement) VERSANT-LA-NOËL (Pontbriand) | OSER LA PLUME Claude Lebrun 450-965-6671 |
| Lun. 5 déc. 2016 | JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES | |
| Dim. 8 jan. 2017 9 h – 12 h 30 THETFORD MINES | BRUNCH-FAMILIAL ET MUSICAL (BÉNÉFICE) Collaboration des Chevaliers de Colomb. Coût : 10 \$ (adulte) 5 \$ (enfants de 6 à 8 ans) CENTRE ÉMILIE-NNE-GOURDES -95, | COMITÉ D'EMBELLISSEMENT DES CIMETIÈRES ST-ALPHONSE ET ST-AURICE |

PROGRAMME DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES MÉDAILLES DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

La Médaille du Lieutenant-gouverneur a pour objet la reconnaissance de l'engagement bénévole, de la détermination et du dépassement de soi de Québécois et de Québécoises qui exercent ou qui ont exercé une influence positive au sein de leur communauté ou de la nation québécoise. Il y a trois catégories de médailles: la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse (couleur bronze), la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés (couleur argent) et la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour mérite exceptionnel (couleur or).

Concernant la description de la médaille, sur l'avvers, au centre, paraissent les armoiries du Québec alors que le nom et le rang du lieutenant-gouverneur en fonction se trouvent sur le pourtour. Sur le revers, figure le drapeau du Québec.

MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR POUR LES AÎNÉS

Critères d'admissibilité

Pour être admissible à une mise en candidature par un individu ou un organisme, la personne recommandée, à la date limite de mise en candidature, doit :

- posséder le statut de citoyen canadien ou de résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (L.C. 2001, c. 27) et demeurer en permanence au Québec;
- être âgée de 65 ans ou plus;
- par son engagement bénévole soutenu au niveau social ou communautaire, qui a débuté ou qui s'est poursuivi au-delà de l'âge de 64 ans, a contribué au mieux-être de son milieu ou à l'atteinte de la mission d'un organisme.

La personne ou l'organisme soumettant la candidature doit avoir dûment rempli le formulaire de mise en candidature électronique. Pour une candidature à titre posthume, ne seront considérées que les demandes déposées au plus tard 30 mois après le décès.

Éléments pouvant entraîner le refus d'une candidature

- la personne recommandée a déjà reçu, depuis 2008, la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés;
- un formulaire de mise en candidature rempli par la personne recommandée elle-même;
- le texte de présentation trop bref ou incomplet ou encore sous forme de *curriculum vitae*;
- la reproduction d'un texte rédigé par la personne recommandée pour justifier l'octroi de la médaille (le texte doit être composé à la troisième personne du singulier).

Procédure

Tous les résidents et organisme québécois peuvent soumettre une ou plusieurs candidatures au plus tard le 1er février 2017 en remplissant le formulaire en ligne situé à l'adresse suivante : <https://www.lieutenant-gouverneur.qc.ca/aines-2017c/index.asp> pour chaque personne recommandée. Cette procédure en ligne est obligatoire. Afin d'accorder le temps de gestion nécessaire pour traiter les demandes de candidatures, le formulaire ne sera plus accessible en ligne après la date limite. De plus, veuillez prendre note qu'aucun délai supplémentaire ne sera accordé pour transmettre le formulaire de mise en candidature, et ce, peu importe le motif.

En remplissant le formulaire, vous devez considérer les points suivants :

- l'octroi de la Médaille n'est pas automatique. Si la candidature est retenue au terme du processus de sélection, le Bureau du Lieutenant-gouverneur informera lui-même les personnes récipiendaires de la Médaille par lettre et invitation officielles. Nous vous invitons à préserver le caractère confidentiel de chaque mise en candidature. Cette façon de faire permet d'éviter tout malaise, inconfort ou autre inconvénient pour la personne ou l'organisme advenant que la candidature ne soit pas retenue. La discrétion et la prudence sont donc de mise;
- il est très important de respecter l'usage des accents, des traits d'union, des majuscules et des minuscules en remplissant le formulaire;
- les champs marqués d'un astérisque (*) doivent obligatoirement être remplis;
- les informations et textes entièrement rédigés en caractère majuscule engendrent des erreurs. Par conséquent, cet usage n'est pas permis et entraînera le rejet du formulaire de mise en candidature;
- portez une attention spéciale à l'inversion des lettres et à la bonne orthographe du prénom et du nom de famille à la naissance de la personne recommandée, puisque ces informations seront intégralement reproduites pour l'appellation du nom de la personne récipiendaire;
- nous vous rappelons que vous devez vous assurer que la personne recommandée réponde aux critères d'admissibilité du programme notamment celui de posséder le statut de citoyen canadien ou de résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (L.C. 2001, c. 27) et demeurer en permanence au Québec;
- dans un texte d'au maximum 750 mots rédigé de manière adéquate et explicative, décrivez de quelle façon la personne recommandée répond aux critères d'engagement pré-énumérés faisant en sorte qu'elle se distingue pour recevoir la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés :
 - un texte ne comportant qu'une énumération de style *curriculum vitae* ou qu'une liste énumérative d'associations ou d'actions ou encore la reproduction d'un texte rédigé par la personne recommandée exigera une réécriture de votre part, à défaut de quoi, la candidature pourrait être rejetée;
 - pour faciliter la compréhension de votre texte, évitez l'usage des acronymes ou des abréviations pour décrire les noms des comités, des clubs ou des organismes cités. En fournir le nom complet et, au besoin, en expliquer brièvement la nature;
 - nous vous rappelons que c'est à partir de votre texte que sera évaluée la candidature. Soyez clairs dans votre terminologie et dans les actions méritoires;
 - d'emblée, la citation de présentation lue durant la cérémonie sera exprimée dans la même langue que celle dans laquelle votre texte a été soumis au Bureau du Lieutenant-gouverneur;
- dans le respect de nos consignes rédactionnelles, nous vous demandons de résumer, dans un texte d'au plus 60 mots, à l'endroit approprié l'action significative de la personne recommandée ainsi que son rayonnement positif dans sa communauté ou son organisme. Ce texte servirait, le cas échéant, à la présentation de la personne récipiendaire lors de la cérémonie de remise de la Médaille.

Information

Vous êtes invités à visiter le site Internet du Lieutenant-gouverneur à l'adresse suivante :
<http://www.lieutenant-gouverneur.qc.ca>.

Pour toute information supplémentaire vous pouvez contacter le Bureau du Lieutenant-gouverneur par courriel à : distinctions@mce.gouv.qc.ca .